

**SOIRÉE D'INFORMATION  
22 NOVEMBRE 2017 À 19 H**

**PRENEZ AVIS** qu'une soirée d'information sera tenue le **22 novembre 2017 à 19 h** à la **Grande Salle du CÉDA** situé au **2515, rue Delisle**, concernant le règlement suivant :

**RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT AUTORISANT L'OCCUPATION DU BÂTIMENT  
PORTANT LE NUMÉRO 2455, AVENUE LIONEL-GROULX (05-033) AFIN D'AUTORISER  
L'AGRANDISSEMENT DU BÂTIMENT - LA FONDATION PORTAGE.**

L'organisme « La Fondation Portage » souhaite agrandir l'immeuble situé au 2455, avenue Lionel-Groulx occupé à des fins d'habitation supervisée dans le cadre d'un programme de réhabilitation et d'aide aux toxicomanes. Ce projet de règlement vise l'ajout d'un troisième étage de façon à relocaliser le programme « toxicomanes souffrant de troubles mentaux », actuellement localisé au deuxième étage. Le projet viendra en aide aux personnes seules mais plus spécifiquement aux mères de famille demandant un environnement plus adéquat à leur situation.

Ce projet de règlement ne contient pas de disposition propre à un règlement susceptible d'approbation référendaire.

Ce projet de règlement est disponible pour consultation au Bureau Accès Montréal situé au 815, rue Bel-Air, du lundi au vendredi de 9 h à 17 h.

Montréal, le 9 novembre 2017

Daphné Claude  
Secrétaire d'arrondissement substitut